



Écrire ensemble un avenir durable

# ***Droits de l'homme***

CONTACT : GROUPE INELYS

Catherine HELLE | [c.helle@inelys.fr](mailto:c.helle@inelys.fr) | 06.23.66.42.90

# Droits de l'homme

## Examen de notre respect des droits fondamentaux, montrant un engagement envers la responsabilité sociale étendue.

Accompagnement/compétence des acquis :



- Compétences attendues sur le respect des droits de l'homme en matière d'emploi, du dialogue social et compétence en droit international privé sur l'application des obligations et traitement en matière d'équité et santé au travail. **Accompagnement sur les entreprises du territoire français.**
- Pour les structures ayant des locaux à l'étranger et de ce que je comprends de la démarche **il s'agit de maintenir un droit équitable à tous, que ce soit sur la défense, le droit à la santé, des conditions de travail et droit à l'expression.** Dans ce cas, des chartes ou accords fixant des engagements pris sur chaque pays ou les établissements sont existants, permettraient de remplir l'obligation.

### Définition

**Il s'agit pour les entreprises d'un devoir de vigilance et veille des situations présentant un risque pour les droits de l'Homme.** De mettre en place de la **prévention**, de la **complicité** et **obligation de remédier aux atteintes des droits de l'Homme.** Obligations qui peuvent prendre effet par la rédaction **d'une charte éthique ou d'un règlement intérieur.**

## Accompagnement

Les préoccupations actuelles liées aux droits de l'Homme. L'ONU, lors du Conseil des droits de l'Homme de 2011, est parti du principe que les impacts et responsabilités, sur les individus, liées à leurs activités concernent toutes les entreprises. Les sujets principaux et actuels sont :

**Proposer également une Charte Ethique sur les Droits de l'Homme, qui vient reprendre les articles de l'ANI et un Accord d'entreprise qui vient définir la « Liberté d'expression ».**

Exemple de la phase d'accompagnement

Phase	Modalités	Temps
Sensibilisation	Connaitre les besoins internes en matière de développement et compétences.	½ jour
Audit	Réalisation d'un audit sur les conditions de travail : visite des sites et conformité juridique pour voir si les droits des salariés sont bien respectés (contrat de travail, HS, médecin du travail, évaluation des risques psychosociaux, étude du climat social ...	2 à 5 jours
Restitution	Restitution de l'Audit	½ jour
Livrable	Projet d'Actions de régularisation, mise en conformité, accord et/ou chartes (switcher sur les autres actions de la RSE)	1 jour
Pérenniser	Suivi des actions mises en place, refaire des enquêtes	1 jour
	Total en jours selon l'effectif de l'entreprise :	1 jour

## Référentiel

- Charte d'engagement du Groupe CARREFOUR,
- Charte d'engagement du Groupe DERICHBOURG
- Edition Francis LEFBVRE